AMBASSADE DE FRANCE A JAKARTA

Jalan MH Thamrin n°20 Jakarta 10310 Indonésie le 07/11/2016

Téléphone : 62 21 23 55 76 00

Objet : PROCES VERBAL DU 2EME CONSEIL CONSULAIRE – FORMAT BOURSES SCOLAIRES 2016/2017

La séance plénière de la Commission locale s'est tenue le 08/11/2016 à l'adresse suivante :

Ambassade de France Jl. M.H. Thamrin N° 20 Jakarta 10350

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. BERTHONNET Jean-charles, Chef de poste ou son représentant, Ambassadeur

- Mme GISONE Anne, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants

- M. LAURENT Jean-Paul, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), Représentant ADFE

- Mme LE TOUZEY Hélène, Conseillère consulaire

- M. LUCON Jacques, Conseiller consulaire

- M. MIGNON Alain Pierre, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire

Membre désigné :

- Mme DURIS Marie-Noëlle, Consul-adjoint (non président de la CLB), Vice-consul

- M. GERBER Jean-Pascal, Représentant établissement d'enseignement, Proviseure du LIF

- M. GIRAUD FABRICE, Représentant des parents d'élèves

- Mme LARIVE Véronique, Représentant établissement d'enseignement, Directrice du LFB

- Mme LAURENT Nathalie, Représentant des parents d'élèves

- M. Serge MAINGUY, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Représentant enseignants LIF

Experts :

- M. LE GALL Erwan, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, Attachée consulaire

- Mme Geneviève FAMY, Consule honoraire de France à Bali.

Absents :

- M. DEPARIS Jean-Yves, Représentant établissement d'enseignement, Directeur du primaire au LIF

- M. PITON Marc, Conseiller culturel ou son représentant, Attaché coopération technique

- Mme représentant UFE, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique)

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,

- Instruction générale,

- Télégramme de cadrage,

- Eléments du barème,

- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,

- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le président du deuxième CCB pour la circonscription de Jakarta après avoir remercié de leur présence l'ensemble des participants a souhaité rappeler les points suivants. L'enseignement français à l'étranger est un enjeu majeur pour le rayonnement de notre pays, il importe de ne pas en exclure nos compatriotes les plus fragiles. La tâche de cette instance est fondamentale qui permet à ces jeunes de recevoir une formation d'excellence et de maintenir un lien culturel et linguistique fort avec notre pays. Concernant l'exclusion des enfants français pour impayés le président a rappelé que l'Agence insiste sur la nécessité de signaler aux services consulaires tout risque d'exclusion d'enfant boursier afin que la situation de la famille puisse être réexaminée une dernière fois avant l'application de cette procédure ultime. Pour ce deuxième conseil le poste a constaté que le nombre de dossiers déposés par rapport au CCB2 de l'année 2015 a pratiquement doublé tant en nombre de de dossier qu'en nombre d'enfants.

Examen des dossiers individuels

Le poste a présenté 39 dossiers qui concernent 57 enfants soit une augmentation des demandes de près de 50% par rapport au CCB2 de l'année précédente (20 dossiers présentés pour 30 enfants en 2015).

13 ont été présentés par des familles scolarisées au LIFJ (18 enfants)

26 ont été présentés par des familles scolarisées au LFB (39enfants)

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Le conseil souhaite que l'effort de communication auprès des familles pour présenter des dossiers les plus clairs et les plus exhaustifs possibles dans un soucis d'équité soit continué notamment avec l'organisation de réunion en amont des dépôts de dossier.